

# Votre voile fait de vous des ennemies de la France



## Lettre ouverte aux voilées

Voilées, vous associez le port du voile à votre liberté de conscience, c'est votre droit si jamais ce mot a du sens pour vous, ce dont je doute.

Toutefois vous avez tout faux car la conscience ne s'affiche pas et ne montre pas ses formes et ses couleurs. C'est la liberté de croire ou de ne pas croire aussi et la façon dont on la vit sans en faire un tout un tintamarre.

Cette liberté de conscience qui est pourtant illicite en islam est un faux-argument et vous le savez très bien car vous ne pouvez pas vous prévaloir de ce que votre religion ne reconnaît pas. Ce qui est interdit ne devrait pas être revendiqué en principe. Cela n'a rien d'étonnant de la part des adeptes de l'esbroufe et de la perfidie.

Mais à notre grand dam vous jouissez des mêmes droits que

n'importe quel citoyen de ce pays, ce que vos pays d'origine refusent aux étrangers non musulmans et vous avez la chance que votre funeste liberté de conscience soit garantie par la loi française.

Comme si on autorisait un nazi à arborer la croix gammée dans l'espace public.

Il y a un bémol à votre voile et vous ne pouvez pas l'ignorer : il est synonyme d'un islam arrogant et hégémonique. Un islam qui est sorti de la jungle des cités pour s'abattre sur nos villes et nos campagnes.

À chaque fois qu'une musulmane se voile, c'est un djihadiste qui sort de sa tanière pour jeter l'effroi dans nos cœurs.

À cause du laxisme et de la pleutrierie de nos autorités politiques et judiciaires, vous ne ratez jamais l'occasion de nous narguer et nous provoquer avec l'insolence de vos voiles.

La vraie liberté de conscience est le respect de l'ordre républicain et les principes fondamentaux de la République sans qui vous n'auriez jamais bénéficié des droits fondamentaux qui sont les vôtres. Vous auriez le même statut qu'une femme en Arabie et en Iran où l'on pend les femmes qui osent faire tomber le voile.

Au nom de votre prétendue liberté de conscience, vous bafouez l'ordre public et vous mettez en danger l'unité de la République et sa pérennité.

Le port du voile est justement une atteinte grave et sérieuse à la cohésion nationale. La loi de l'islam ne doit pas primer sur la loi de la République. Vous êtes les bienvenues aux sorties scolaires mais sans votre voile qui porte en lui les germes destructeurs et négateurs des valeurs de la République. On fond dans son moule, on ne le fait pas. Dans ce cas-là on reste chez soi.

Avec votre voile, vous servez votre cause et non pas celle du pays qui vous accueille et qui a fait de vous des citoyennes à part entière. Or, ce n'est pas avec votre voile que vous lui témoignez de votre attachement et respect de son identité historique et culturelle.

Vous dites que la France est votre pays, alors la balle est dans votre camp pour vous mettre au diapason de sa population.

Si le voile était la manifestation de votre pseudo-liberté de conscience, il n'aurait pas été une obligation sur ses terres.

**Salem Ben Ammar**